



# La Feuille Verte

AVRIL 2015 / n°206 / 1,70 €

## Un exercice difficile

Difficile d'écrire un édito au lendemain du premier tour, alors que les résultats du second seront connus quand vous le lirez.

Difficile aussi de décrypter les résultats du premier tour de ces élections départementales : quelques satisfactions, des questions et beaucoup d'inquiétudes.

**Des satisfactions.** Malgré la crise sociale, la crise environnementale, la crise économique, la crise de confiance, les Français ont plus voté que prévu. Tous nos candidats ont franchi la barre des 5 % ; certains, en autonomie ou en alliance sous l'étiquette Majorité citoyenne, dépassent largement les 10 %. Malgré un appel au vote utile, l'écologie est donc bien présente en Franche-Comté et on est bien au-delà des 2 % annoncés par les sondages. Dans le Territoire-de-Belfort, des alliances de gauche permettent à des écologistes d'être présents au second tour. À Besançon - et il aurait peut-être fallu commencer par là -, le binôme Claude Mercier - Eliane Paulin arrive en tête du premier tour dans une situation nationale difficile. Ils ont bien défendu l'écologie. Nous espérons l'élection de tous nos candidat-e-s présent-e-s au second tour.

**Des interrogations.** En Franche-Comté, nous avons choisi d'adapter notre stratégie en fonction des situations locales et des partenaires potentiels. Nos concitoyens, comme les militants politiques, s'interrogent, ne savent pas comment réagir face aux crises mentionnées plus haut. La comparaison des résultats de nos candidats engagés dans des configurations très différentes ne permet pas de valider telle ou telle stratégie. Sans doute faudra-t-il poursuivre ce travail d'adaptation au terrain, et aussi réfléchir à la lisibilité de nos propositions et de nos stratégies.

**Des inquiétudes.** Le Front national s'installe durablement dans le paysage régional. Le Doubs est un des départements où il progresse le plus. C'est l'expression du désaveu de la classe politique, du désarroi des oubliés et des plus fragiles et de l'inquiétude d'une part croissante de la population. Inquiets, nous le sommes aussi quant à la prise en compte des enjeux climatiques par les exécutifs qui vont sortir des urnes.

Et voilà qu'à peine sortis des départementales, nous serons en AG à Dijon pour préparer les régionales de fin 2015. Venez nombreux participer au choix de notre stratégie.

édito

BESANÇON CTC  
Délivrance de presse



Corinne Tissier  
et Bernard Lachambre  
Cosecrétaires EELV



P 1 : Édito  
 P 2 à 7 : Résultats des départementales en Franche-Comté  
 P 8 : Les prochains enjeux du SYBERT  
 P 10 : L'économie circulaire, qu'est-ce que c'est ?  
 P 11 : Cantines scolaires  
 P 12 : Comment recevoir *La Feuille Verte* ?  
 P 13 : Lectures pour temps de doute...  
 P 15 : Science et écologie  
 P 17 : Mais qu'est-ce que le Kosovo ?  
 P 20 : Un mois, émois, et moi  
 P 22 : Bulletin d'adhésion



## Élections départementales 2015 – 1er tour

# RÉSULTATS EN FRANCHE-COMTÉ

Plus de 40 candidats écologistes francs-comtois étaient présents au 1er tour des élections départementales dans des stratégies différentes en fonction des situations locales (Cf. *La Feuille Verte* de mars). Quelle que soit la stratégie, nos candidats ont défendu avec conviction nos valeurs. Bravo et félicitations à tous pour leur énergie, leur courage... et leurs scores !

Sans entrer dans une analyse politique détaillée, nous vous proposons un petit tour d'horizon des résultats, au soir du 1er tour, de chaque canton où nous étions présents : tour d'horizon qui fait apparaître des inquiétudes, quelques rares espoirs et une réalité différente des scores crédités aux écologistes par les médias nationaux.

- Sur 7 cantons où nous étions présents en autonomie dans le Doubs et la Haute-Saône, la moyenne des scores obtenus est de **8,62 %**.

- Sur 6 cantons où nous étions avec le Front de gauche dans la « Majorité citoyenne », la moyenne des scores obtenus s'élève à **15,18 %**.

- Sur 4 cantons du Territoire-de-Belfort (3) et du Doubs (1) où nous étions présents dans une union avec le PS, la moyenne des scores obtenus est de **30,4 %**.

**Dans le Doubs**, EÉLV était présent dans 5 cantons, dont un en alliance avec la majorité départementale :

- Canton Besançon-2 (Autonomie) :

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
Mme Françoise BRANGET M. Michel VIENET	UMP	31,42	Ballotage
Mme Catherine BARTHELET M. Vincent FUSTER	PS	31,40	Ballotage
Mme Geneviève DECRION M. Philippe MOUGIN	FN	23,64	/
<b>M. Pierre CHUPIN</b> <b>Mme Cécile PRUDHOMME</b>	<b>EELV</b>	<b>7,69</b>	/
Mme Alice JOMAIN M. Patrice SALZENSTEIN	PCF	5,86	/

- Canton Besançon 3 (Accord local) :

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
<b>M. Claude MERCIER</b> <b>Mme Éliane PAULIN</b>	<b>EELV –</b> <b>Majo. Dep.</b>	<b>32,25</b>	<b>Ballotage</b>
Mme Marie-Laure DALPHIN M. Philippe GONON	UMP - UDI	31,23	Ballotage
M. Julien ACARD Mme Béatrice JEANDENAND	FN	25,02	/
Mme Elsa MAILLOT M. Gérard MONNIER	PCF	11,50	/
M. Julien ACARD Mme Béatrice JEANDENAND	FN	25,02	/
Mme Elsa MAILLOT M. Gérard MONNIER	PCF	11,50	/

- Canton Besançon 4 (Autonomie) :

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Elus</i>
Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN M. Alain LORIGUET	UMP - Modem	27,98	Ballotage
Mme Sarti HONG M. Lotfi SAID	PS	25,23	Ballotage
Mme Claudine MARTEL M. Mikael SAINT-VOIRIN	FN	21,11	/
<b>M. Christophe MOYSE</b> <b>Mme Corinne TISSIER</b>	<b>EELV</b>	<b>8,57</b>	<b>/</b>
Mme Fatima GHERBI M. Georges UBBIALI	PCF	7,82	/
Mme Joëlle COMTE M. Patrick RONOT	DVD	6,07	/
M. Eric PUTOT Mme Lise RUEFLI	Majo. citoyenne	3,21	/



- Canton de Montbéliard (Autonomie) :

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Elus</i>
Mme Virginie CHAVEY M. Jean-Luc GUYON	UMP	32,20	Ballotage
M. Sylvain MARY Mme Sylvianne SCHOTT	FN	28,90	Ballotage
Mme Myriam CHIAPPA-KIGER M. Jérôme TROSSAT	PS	26,00	/
<b>Mme Anna MAILLARD</b> <b>M. Alain PONCET</b>	<b>EELV</b>	<b>6,09</b>	<b>/</b>
Mme Françoise BAQUET-CHATEL M. Lionel MANIERE	PCF	5,43	/
M. Esref BULUT Mme Senay UNLU	PEJ	1,38	/

- Canton de Pontarlier (Autonomie) :

<b>Binômes de candidats</b>	<b>Nuances</b>	<b>% Exprimés</b>	<b>Second tour</b>
Mme Florence ROGEOZ M. Pierre SIMON	UDI - UMP	38,90	Ballotage
M. Cyril GAGNEUR Mme Eliane LECHINE	FN	25,14	Ballotage
M. Christian BOUDAY Mme Liliane LUCCHESI	PS	22,59	/
<b>Mme Claire COLIN M. Jean-Luc FAIVRE</b>	<b>EELV</b>	<b>11,93</b>	<b>/</b>
Mme Hafize NOMAL M. Abdullah YUCEL	PEJ	1,44	/

**En Haute-Saône**, EÉLV était présent dans 3 cantons en autonomie.

- Canton de Marnay :

<b>Binômes de candidats</b>	<b>Nuances</b>	<b>% Exprimés</b>	<b>Second tour</b>
M. Maurice FASSET Mme Catherine LIND	PS	32,13	Ballotage
Mme Christelle CLEMENT M. André GAUTHIER	UMP	30,60	Ballotage
M. Jean-Pierre BRIARD Mme Colette CLERC	FN	30,57	Ballotage
<b>Mme Michèle DURAND-MIGEON M. Jean-François GAFFARD</b>	<b>EELV</b>	<b>6,69</b>	<b>/</b>

- Canton de Rioz :

<b>Binômes de candidats</b>	<b>Nuances</b>	<b>% Exprimés</b>	<b>Second tour</b>
Mme Edwige EME M. Yves KRATTINGER	PS	44,54	Ballotage
M. Jacques BARD Mme Lucienne BRULLOT	FN	26,69	Ballotage
Mme Anne DELABORDE M. Gilles MAINIER	UMP	22,49	Ballotage
<b>Mme Françoise LARRIEU M. Frédéric WEBER</b>	<b>EELV</b>	<b>6,29</b>	<b>/</b>

- Canton de Vesoul-1 :

<b>Binômes de candidats</b>	<b>Nuances</b>	<b>% Exprimés</b>	<b>Second tour</b>
Mme Sylvie MANIÈRE M. Thomas OUDOT	UMP	40,56	Ballotage
Mme Léonie CUGNOT M. Jean-Charles TACAIL	FN	29,38	Ballotage
Mme Isabelle GREFFIER M. Jean-Yannick TUPIN	DVG	16,79	/
<b>M. Philippe CHATELAIN Mme Sylvie PECCOLO</b>	<b>EELV</b>	<b>13,26</b>	<b>/</b>

Dans le Jura, EÉLV était présent dans 6 cantons avec la « Majorité citoyenne » et dans un canton en autonomie.

- Canton d'Authume :

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Elus</i>
M. Franck DAVID Mme Sandrine MARION	UMP	35,15	Ballotage
Mme Jessica DA SILVA CUNHA M. Benoit POUTHIER	FN	28,85	Ballotage
Mme Julie LALORCEY M. Dominique TRONCIN	PS	21,60	Ballotage
<b>Mme Laurence BERNIER M. Hervé PRAT</b>	<b>Majorité citoyenne</b>	14,41	/

- Canton Lons-le-Saunier-2

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
Mme Annie AUDIER M. Cyrille BRERO	UMP	40,29	Ballotage
Mme Viviane LUTZ EPOUSE FERRARI M. Christophe PERNY	PS	25,76	Ballotage
Mme Hatice DEMIR M. Laurent FRARIN	FN	20,69	/
<b>M. Claude BUCHOT Mme Anne PERRIN</b>	<b>Majorité citoyenne</b>	<b>13,26</b>	/

- Canton de Mont-sous-Vaudrey (autonomie)



5

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Elus</i>
Mme Françoise MOLARD M. Stéphane MONTRELAY	FN	32,24	Ballotage
Mme Natacha BOURGEOIS M. Gêrôme FASSET	UMP	30,03	Ballotage
Mme Stéphanie DESARBRES M. Grégoire DURANT	DVG	25,52	Ballotage
<b>Mme Christelle BOBILLIER M. Marc BORNECK</b>	<b>EELV</b>	<b>12,22</b>	/

- Canton de Poligny

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
M. Dominique CHALUMEAUX Mme Christelle MORBOIS	UMP	36,73	Ballotage
M. Bernard COQUET Mme Martine RIFFIOD	FN	23,56	Ballotage
<b>Mme Marie Odile MAINGUET M. Laurent MENETRIER</b>	<b>Majorité citoyenne</b>	<b>21,02</b>	/
Mme Dominique LEPAUL M. Roger REY	DVG	18,68	/

- Canton de Saint-Amour

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
M. Jean FRANCHI Mme Hélène PELISSARD	UMP	35,04	Ballotage
M. Nicolas CAIRE Mme Emy LEGER	FN	29,80	Ballotage
Mme Valérie BRENOT M. Fernand FOURNIER	DVG	23,91	Ballotage
<b>M. Jean Louis BUFFARD Mme Martine DAVID</b>	<b>Majorité citoyenne</b>	<b>11,25</b>	<b>Non</b>

- Canton de Saint-Laurent-en-Grandvaux

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
M. Gilbert BLONDEAU Mme Françoise VESPA	UMP	41,78	Ballotage
M. Jérôme LORIDON Mme Sylviane MOUQUIN	FN	23,49	Ballotage
M. Serge OUTREY Mme Vanessa ZYGMUNT	DVG	18,59	/
<b>Mme Aline HEIMLICH M. Esio PERATI (remplaçant Arnaud JACQUET)</b>	<b>Majorité citoyenne</b>	<b>16,13</b>	/

6

- Canton de Saint-Lupicin

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
Mme Nelly DURANDOT M. Jean-Daniel MAIRE	DVG	31,22	Ballotage
Mme Hélène HAAS M. Roland WATRIN	FN	29,71	Ballotage
Mme Emilia BRÛLÉ M. Claude FAIVRE	UD	24,05	/
<b>Mme Laurence BATY M. Jean-Luc MASSON</b>	<b>Majorité citoyenne</b>	<b>15,02</b>	/

**Dans le Territoire-de-Belfort**, EELV était présent dans 3 cantons sur des listes d'Union de la Gauche.

- Canton de Bavilliers

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
Mme Marie-Claude CHITRY-CLERC M. Eric KOEBERLE	UD	35,37	Ballotage
<b>M. Daniel FEURTEY Mme Isabelle NEHDI</b>	<b>EELV - UG</b>	<b>31,84</b>	<b>Ballotage</b>
Mme Andrée BAILLY M. Régis GUERRERO	FN	27,74	Ballotage
M. José ARDURA Mme Marie-France COUQUEBERG	PCF	5,05	/

- Canton de Belfort-1

<i>Binômes de candidats</i>	<i>Nuances</i>	<i>% Exprimés</i>	<i>Second tour</i>
<b>M. Bastien FAUDOT</b> <b>Mme Samia JABER</b>	UG	29,00	Ballotage
Mme Ginette PETITPERRIN M. Eric WIEDMANN	FN	26,40	Ballotage
Mme Liakout BOUGUERRA M. Guy CORVEC	UD	21,16	/
Mme Sandra JOLY M. Damien PAGNONCELLI	PCF	7,42	/
Mme Touria ACAR M. Renaud ROUSSELET	MDM	7,28	/
M. Yusuf CETIN Mme Ebrü SUTCU	PEJ	6,11	/
Mme Nicole MUDAY M. Claude PAUFERT	RDG	2,63	/

- Canton de Valdoie

<b>Binômes de candidats</b>	<b>Nuances</b>	<b>% Exprimés</b>	<b>Elus</b>
Mme Marie-France CEFIS M. Michel ZUMKELLER	UDI	28,18	Ballotage
<b>M. Yves ACKERMANN</b> <b>Mme Marie-Pierre SOUKAINI</b>	UG - EELV	26,80	Ballotage
Mme Marie-Antoinette DECLÉ M. Stéphane STOJANOVIC	FN	25,25	Ballotage
M. Pierre CARLES Mme Béatrice CUENIN	DIV	13,43	/
Mme Régine CURTI M. Jacques RAMBUR	PCF	4,38	/
Mme Sarah ANSEL M. Saïd MEFTAËH	RDG	1,95	/



**ELECTIONS DÉPARTEMENTALES - 22 ET 29 MARS 2015 - CANTON DE BAVILLIERS**

Ensemble pour un Territoire **solidaire !**

**Daniel FEURTEY** **Isabelle NEHDI**  
Conseiller Général délégué aux personnes âgées et aux personnes handicapées - Maire de Stenjoist  
Conseillère municipale de Bavilliers

Faites le choix d'un département qui agit et qui protège

**Nous faisons partie d'un groupe de 18 candidats de la gauche rassemblée, PS, EELV, MRC, Société civile, unis avec une ambition et un projet pour notre département.**

- Pour un projet commun et réfléchi qui prépare l'avenir
- Pour une équipe cohérente et soudée
- Face à la droite dont le seul projet est de privatiser les services publics
- Face au FN qui exploite la colère populaire mais n'a aucun projet
- Faites le choix des candidats de « l'Union Républicaine, La gauche rassemblée » dès le premier tour.

**Marie-Christine GRANDJEAN**  
Conseillère municipale de Bavilliers

Union Républicaine La Gauche rassemblée

**Écologie et Solidarité**

**Rassemblement à Gauche**

**Eliane PAULIN** **Claude MERCIER**  
Société Civile EELV

**Pauline JEANNIN** **Claude GIRARD**  
Suppléante EELV Suppléant Parti Socialiste

DOUBS Majorité Départementale Société Civile Europe Écologie les Verts

**ELECTIONS DÉPARTEMENTALES - 22 ET 29 MARS 2015 - CANTON DE VALDOIE**

Pour un Territoire qui agit et qui protège

**Yves ACKERMANN** **Marie-Pierre SOUKAINI**  
Président du Conseil général Conseillère municipale de Valdoie

PROGRAMME D'ENGAGEMENTS POUR NOTRE CANTON ET NOTRE DÉPARTEMENT

**Dominique Retaileau** **Claudine Diehl**  
Suppléant MRC Suppléante MRC

Union Républicaine La Gauche rassemblée PS EELV MRC Société Civile



## LES PROCHAINS ENJEUX DU SYBERT

Le SYBERT (1) est un organisme de coopération intercommunale qui s'occupe du traitement des déchets pour une population de 230 000 habitants. Il s'agit de la Communauté d'agglomération du grand Besançon et de 7 communautés de communes situées autour de la capitale comtoise. La manière de gérer les déchets a toujours été une préoccupation des écologistes. Cela fait partie des questions environnementales majeures. Ce n'est donc pas un hasard si deux présidents écologistes en ont pris la responsabilité, d'abord Éric Alauzet puis Catherine Thiebaut, présidente en exercice, avec un intermède de Christophe Lime après l'élection d'Éric Alauzet à l'Assemblée nationale.

### Les ingrédients d'un bon fonctionnement

Le Sybert est une grosse structure, avec 67 délégués titulaires émanant des différentes intercommunalités. Et c'est une réussite de ses présidents successifs que d'avoir permis de faire travailler ensemble des élus d'une assez grande diversité de sensibilités politiques, dans la collégialité, la confiance et la bonne humeur. La préservation de l'environnement vaut mieux que des querelles politiciennes... L'exécutif du Sybert vient de passer de 8 à 10 membres. Les décisions, parfois difficiles, sont ainsi mieux partagées et la gestion des déchets progresse.



L'organisme a la chance aussi d'avoir une équipe de salariés particulièrement compétente et motivée. Les tâches sont nombreuses et diversifiées : accueil et distribution des badges d'accès aux déchetteries, secrétariat et comptabilité, conduite et maintenance des déchetteries, compostage, prévention et lutte contre le gaspillage, etc.

La relation avec les usagers est particulièrement importante : il faut sans cesse réitérer les consignes de tri. Certaines personnes oublient ce qui va dans la poubelle jaune, d'autres, en déménageant, doivent s'adapter à de nouvelles règles. Un véritable travail

d'information et d'éducation des consommateurs est nécessaire si l'on veut poursuivre les progrès en matière de tri et de recyclage des déchets.

### Objectif numéro un : la diminution des déchets

La mise en place de la redevance incitative en 2014 a été une étape importante de l'incitation des usagers à mieux trier. Les OMR (2) ont considérablement diminué : baisse de 5 % en 2010, 4 % en 2011, 8 % en 2012 et 12 % en 2013, (juste avant que la redevance incitative ne devienne effective). La diminution n'est plus que de 3 % en 2014, mais la baisse cumulée est de 30 % entre 2008 et 2014.

Pour arriver à de tels résultats, l'incitation est orientée dans plusieurs directions. Et d'abord le tri. Il y a de très bons bilans dans la collecte du verre, des papiers et cartons par exemple, mais on peut faire beaucoup mieux en matière de récupération des bouteilles en plastique, puisque celle-ci se situe encore en dessous de 50 %.



De gros efforts ont été réalisés pour inciter au compostage. Pour les maisons individuelles disposant d'un jardin, des composteurs « subventionnés » ont été proposés. Le compostage est un peu plus difficile pour l'habitat collectif, mais différentes solutions ont été trouvées : lombricomposteurs individuels, installation de composteurs en pied d'immeubles (220 au total, début 2015) et construction de 10 chalets de compostage dans les quartiers où le compostage en pied d'immeubles s'avère impossible.

Le travail de prévention passe aussi par des conférences, sur le gaspillage alimentaire par exemple, des animations dans les écoles, dans les fêtes communales et des actions de communication spécifiques sur les

couches lavables, les emballages, le compostage, etc. Dans tous ces domaines, les responsables du Sybert apprécient d'avoir un personnel compétent et motivé. Cependant, une des difficultés réside dans le fait que la collecte reste la responsabilité des communautés de communes, avec des disparités dans l'intérêt apporté à cette tâche. Par exemple, même si c'est difficile, il faudra bien trouver des solutions plus efficaces que les apports volontaires à l'intérieur de la boucle de Besançon, où il n'y a toujours pas de double poubelle.



### Quel devenir pour l'incinération ?

Mais la diminution des ORM amenuise logiquement l'approvisionnement des fours à incinération. Les écologistes ont été et restent très critiques par rapport à ce procédé d'élimination des déchets. L'incinération ne doit, en aucun cas, être le moyen ordinaire d'élimination des ordures ménagères. Ce procédé ne peut être utilisé que pour éliminer les déchets non recyclables. C'est le cas à Besançon, où ne sont incinérés que les déchets issus des poubelles grises et les refus de tri des poubelles jaunes.

Dans le quartier de Planoise, on peut parler de valorisation énergétique, puisque l'incinération des ordures résiduelles permet de faire tourner un générateur électrique (4 000 MWh / an) et d'alimenter un réseau de chaleur urbain, ainsi qu'une blanchisserie (55 000 MWh / an). Le quartier concerné, d'environ 20 000 habitants, est ancien, avec des bâtiments très mal isolés. L'incinération des ordures fournit une énergie bon marché, qui limite la facture de chauffage.



L'usine d'incinération fonctionne actuellement avec deux fours construits respectivement en 1976 et 2002. Le premier doit être arrêté au plus tard en 2020 et le deuxième en 2025. Compte tenu des délais administratifs et techniques, la question du renouvellement du four de 1976 se pose dès maintenant. Quel est l'enjeu ? La poursuite des progrès dans le tri et le compostage devrait permettre de continuer la réduction des déchets résiduels et le Sybert pourrait ainsi fonctionner avec un seul four.

En 2008, il y avait encore environ 50 000 tonnes de déchets ménagers voués à l'incinération. On en est à 35 000 t en 2014. Il faut y ajouter 12 000 t de déchets professionnels à incinérer, plus quelques milliers de tonnes qui vont provenir de la nouvelle installation de tri-massification (3). Le remplacement d'un seul four, d'une capacité de 50 000 tonnes, devrait donc suffire à l'heure actuelle, mais des réticences compréhensibles persistent face à la présence d'un outil industriel sensible. Par ailleurs, compte tenu de son coût élevé (50 millions d'euros), quelle collectivité prendra le risque de supporter un tel investissement et quels seront les termes d'un équilibre financier entre coûts fixes, prix de l'incinération et vente de vapeur ? Il y a encore beaucoup d'inconnues.

### Un modèle économique orienté vers la décroissance

Si la quantité de déchets à incinérer continue de diminuer, on devra avoir davantage recours à d'autres énergies plus coûteuses pour le réseau de chaleur de Planoise et les factures de chauffage vont augmenter. Cette perspective se heurte aux intérêts des locataires et certains élus leur emboîtent le pas. Ce n'est pourtant pas au Sybert de suppléer à l'absence d'isolation thermique des bâtiments...

Il faut donc garder le cap et les objectifs généraux de la gestion des déchets doivent rester la diminution à la source et le recyclage de tous les matériaux qui le permettent. On devrait même progressivement changer notre vocabulaire et ne plus parler de « déchets », mais plutôt de « matières premières secondaires », avec l'idée d'entrer progressivement dans une économie circulaire (voir encadré).

Mais ce modèle économique n'est pas habituel. D'habitude, on est dans une optique d'augmentation de la production, ce qui permet d'améliorer la productivité et d'abaisser progressivement



les coûts unitaires. Dans un modèle de décroissance, la réduction va bien dans le sens de l'intérêt de tous et le coût global diminue. Mais comme il y a des coûts fixes, le coût unitaire a tendance à augmenter. Concrètement, dans le cas des déchets, la diminution de la quantité à traiter va entraîner une augmentation du prix à la tonne.

Comment faire face à ce défi ? On peut faire certaines économies dans la collecte en diminuant la fréquence des passages. On peut essayer aussi de mieux valoriser les matériaux à recycler, par la mutualisation des marchés et l'optimisation des incitations financières.



Mais sur le long terme, le succès d'une politique de gestion des déchets se mesurera à la diminution de l'activité, ce qui en fait un modèle économique à part. C'est pourtant dans cette direction que se trouvent le sens de l'intérêt général et la préservation de la planète.

**Gérard Mamet**

Délégué suppléant  
au SYBERT

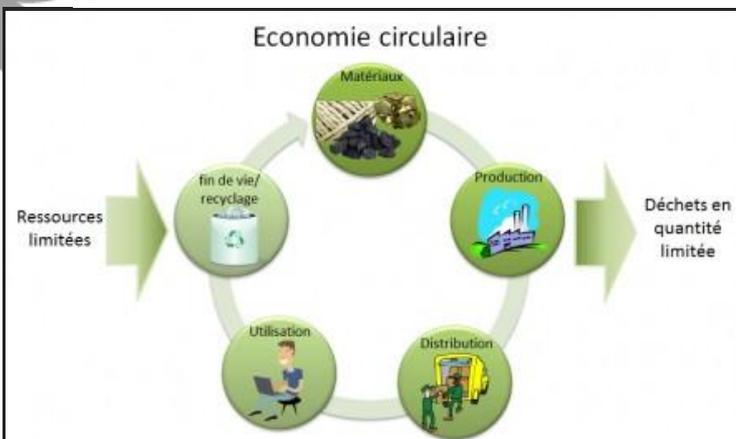


(1) Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets

(2) Ordures ménagères résiduelles : c'est la part des déchets qui reste après les collectes sélectives. Si le tri est bien effectué par les usagers, c'est le contenu des poubelles grises.

(3) Une installation de tri-massification permet de traiter les encombrants des déchetteries qui, auparavant, étaient mis en décharge. Les encombrants (meubles, appareils électroménagers, etc.) sont démontés et ce qui ne peut pas être recyclé est incinéré.

## L'économie circulaire, qu'est-ce que c'est ?



Depuis 1998, le prix de l'énergie a quintuplé et celui des métaux a triplé. En fait, le coût des ressources ne cesse de progresser parce que nous avons déjà épuisé celles qui étaient les plus faciles à exploiter. Il faut donc passer de l'économie linéaire traditionnelle - « extraire, produire, consommer et jeter » - à une économie circulaire : « réduire, réutiliser et recycler ».

Dans certains domaines, l'économie circulaire est déjà à l'œuvre. Par exemple, Emmaüs récupère les vieux vêtements, qui sont triés et réutilisés de différentes manières. Ceux qui sont en bon état sont revendus directement, parfois après avoir été relookés. Les fibres des textiles les plus abîmés sont recyclées en sièges de voitures ou transformées en matériaux d'isolation.

Dans l'industrie papetière, le taux de recyclage peut atteindre 80 %. Les balles de papier usagé sont traitées à l'eau chaude puis les fibres sont placées dans un pulpeur où elles sont nettoyées et débarrassées de leurs agrafes, des plastiques et des cires. La pâte est ensuite transformée en papier recyclé par des machines. Les déchets non fibreux sont convertis en granulés combustibles.

Mais pour aller plus loin dans l'économie circulaire, il faut revoir la conception-même des produits. Les appareils ménagers ou électroniques sont plus faciles à démonter et à réparer si la colle est remplacée par des vis. Le recyclage est facilité quand les matériaux composites sont remplacés par des matériaux purs. Le principe de l'écoconception est résumé par l'expression anglaise « cradle to cradle », ou C2C, que l'on peut traduire en français par « du berceau au berceau ». Les objets sont conçus en amont pour être réparés et recyclés afin d'engendrer une circulation des matériaux en boucle fermée.

**G.M.**

## UNE LAÏCITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE



Le maire UMP de Châlon-sur-Saône, Gilles Plâtret, a annoncé le 17 mars qu'il ne proposerait plus, dans les cantines scolaires de sa ville, de menu de substitution aux plats contenant du porc. Argument principal : « L'offre de restauration ne peut pas prendre en compte des considérations religieuses. » Drôle de conception de la laïcité ! Vue de cette manière, elle serait donc le choix donné à l'enfant entre ne pas manger et manger en maltraitant ses convictions. La question peut se poser exactement de la même manière pour un élève végétarien à qui on voudrait imposer de manger de la viande... ou de rester à jeun.



### L'UMP emboîte le pas du FN

Cette initiative a été critiquée, à juste titre, par l'Observatoire de la Laïcité, qui rappelle « *que la laïcité ne saurait être invoquée pour refuser la diversité des menus* ». Les antisémites de tout poil doivent se frotter les mains : par une telle mesure, les juifs et les musulmans, qui partagent ensemble cet interdit alimentaire sur le porc, sont malmenés de la même façon.

L'UMP, Sarkozy en tête, s'est donc empressée d'emboîter le pas du FN puisque ce sont les villes tombées dans l'escarcelle du F'Haine qui ont annoncé, dès le lendemain des municipales, la suppression des menus sans porc dans les cantines. C'est évidemment une mesure mesquine qui a pour but, à la fois, de caresser les racistes dans le sens du poil et de faire souffrir la minorité de Français musulmans, et par la même occasion de Français de confession juive.

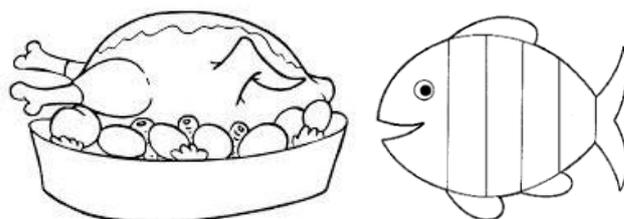
La laïcité, c'est d'abord la séparation de l'État et de la religion, ce qui été un combat au long cours compte tenu du poids exercé sur la société française, pendant des siècles, par l'Église catholique. Mais la laïcité garantit à tous

la liberté de croire ou ne pas croire, la liberté de culte et le respect des convictions personnelles. La seule restriction concerne, à juste titre, les pratiques qui mettraient en danger l'ordre public, ce qui n'est pas le cas ici.

### Une laïcité uniquement contre les musulmans

On notera que, dans de nombreuses cantines scolaires ou des EHPAD de France et de Navarre, on continue de servir du poisson le vendredi, ce qui est, en fait, une tradition purement catholique. Personne ou presque ne s'en offusque : cela relève essentiellement de traditions alimentaires pourtant d'origine religieuse. On a vu encore récemment servir, dans des établissements pour personnes âgées, des « quiches sans lardons » le mercredi des Cendres.

Les interdits alimentaires font partie des réalités culturelles. J'ai vécu à la Réunion, où vivent à la fois des musulmans, qui ne mangent pas de porc, et des personnes de tradition hindoue, qui ne mangent pas de bœuf. Les compagnies aériennes se sont adaptées en ne servant, dans les avions, que du poulet et du poisson, et en plus un menu végétarien.



### Chacun ses tabous

Élargissons un peu le débat. Les tabous alimentaires ne sont pas tous d'origine religieuse. Dans le milieu paysan du Haut-Doubs, les gens mangeaient du chat. Les Chinois mangent du chien. Ces deux observations provoquent probablement une réaction de répul-

sion chez certains lecteurs. Les Anglais trouvent totalement « disgusting », dégueulasse, que les Français mangent des escargots et des grenouilles. Mangerions-nous facilement des insectes grillés, que les peuples africains et asiatiques trouvent excellents ? J'ai connu des personnes d'origine musulmane totalement athées qui n'arrivaient pas à manger du porc, parce que l'animal restait dégoûtant dans leur inconscient.



Chaque enfant doit avoir le droit de manger à la cantine d'une école publique, dans le respect de ses habitudes alimentaires et même de ses convictions religieuses. De plus, pour un enfant, gérer un interdit n'est pas simple : il peut être tiraillé entre l'obéissance aux prescriptions de sa famille et l'envie de faire comme ses copains. Ces prises de position de la droite et de l'extrême droite ne s'expliquent que par la volonté d'instrumentaliser cette question des menus sans porc à des fins populistes. Elles peuvent aussi contribuer à casser la confiance des parents vis-à-vis de l'école. Ce n'est tout de même pas très compliqué de proposer un peu de diversité dans les menus des cantines scolaires.

Gérard Mamet



## Comment recevoir *La Feuille Verte* ?

12 ✂



**Vous n'êtes pas adhérent d'Europe Ecologie Les Verts de Franche-Comté ? Et du même coup, vous ne recevez pas systématiquement *La Feuille Verte*, le mensuel des écolos comtois ?**

**Abonnez-vous ! Réabonnez-vous! Et faites abonner les gens autour de vous ! Ainsi, vous serez sûr de ne rater aucun numéro, et cela pour la modique somme de 16,00 euros seulement (11 numéros par an).**

Nom : ..... Prénom : .....

rue : .....

CP : ..... Ville : .....

Chèque à l'ordre d'EELV-FC, à adresser à :  
EELV-FC — 14, rue de la République — 25000 Besançon

✂



## CHARLOTTE, MEURSAULT ET... CORAN

Un auteur inspiré écrira peut-être un jour l'histoire pathétique d'un mouvement qui rêvait de changer le monde et ne parvint qu'à se tourner en ridicule dans un vaudeville lamentable. Il devra dire le sentiment de trahison et d'accablement du militant qui, en pleine campagne électorale, assiste impuissant à des jeux politiques qui tuent peu à peu l'idée même de l'écologie politique. Les questions qui agitent EÉLV ne sont pas sans fondement et, parmi ceux qui les posent, tous ne sont pas insincères, mais ces questions ne se traitent pas par des postures, ni par des petits arrangements entre anciens amis sous l'œil bienveillant d'un candidat à un second mandat présidentiel, mais par le débat.

Tout cela pour dire qu'il est des jours où on préfère la compagnie des livres à celles de ses amis.

### Charlotte

J'ai découvert quelques-unes des œuvres de Charlotte Salomon lors d'une exposition, « L'art en guerre », au musée Guggenheim de Bilbao. Quelque chose d'étrange émanait de ces quelques gouaches accompagnées de long textes, l'histoire de sa vie, qu'on ne pouvait lire ou regarder sans penser à son destin tragique : sa déportation et sa mise à mort dès son arrivée à Auschwitz.



*The day of  
« Machtübernahme »*

Alors, lorsque David Foenkinos publie *Charlotte*, on se demande : que peut bien faire le romancier d'une telle histoire, comment peut-il en rendre compte, mettre en littérature l'un des pires drames, une vie anéantie dans la barbarie ?

Foenkinos fait un choix un rien audacieux : des phrases courtes qui dépassent rarement la ligne. Une manière de rythmer un temps rongé par les drames (suicides au sein de la famille), le mensonge, et qui s'écoule inexorablement vers l'abîme. Une manière de suivre le rythme de l'œuvre de Charlotte Salomon - « *Vie ? Ou théâtre ?* » Une manière aussi de ne pas sombrer dans le pathos, de laisser l'émotion à distance, de s'en tenir à la matérialité des faits, de l'enquête que mène l'auteur, laquelle se suffit à elle-même pour dire l'horreur et l'effroi. Pour faire vivre Charlotte comme femme et comme artiste.

David Foenkinos, *Charlotte*, Gallimard

À lire et regarder également : Charlotte Salomon, *Vie ? Ou théâtre ?* (Prestel, Musée d'art et d'histoire du judaïsme). Difficile à trouver, j'ai eu la chance qu'on me le prête pour découvrir une œuvre étonnante.

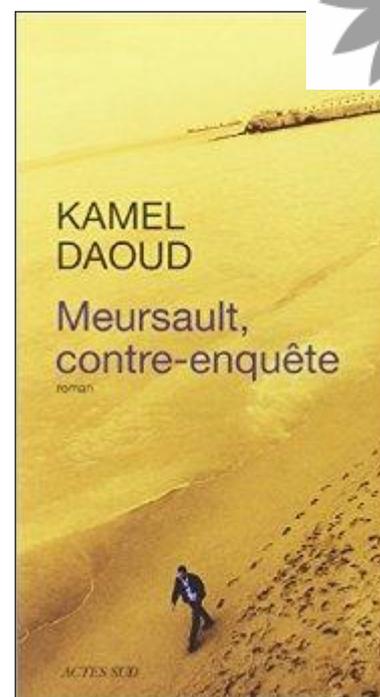
### Meursault, contre-enquête

Kamel Daoud, journaliste algérien, s'en prend à notre monument national Camus et à son livre *L'Étranger*. Plus exactement, il s'en prend à Meursault, meurtrier sans raison d'un Arabe sans nom. Daoud entreprend de nous raconter qui était ce dernier, de lui donner un nom, Moussa - son frère.

« *Aujourd'hui M'ma est encore vivante.* » Ainsi Haroun commence-t-il son récit, écho au début du récit de Meursault : « *Aujourd'hui maman est morte.* » Il le terminera de la même manière en reprenant la dernière phrase de Meursault avant son exécution.

Meursault est étranger au monde, à son geste, à lui-même.

Une vie absurde. Haroun est comme étranger à son pays, étranger à sa révolution, étranger à sa dérive. Une autre vie en absurdité. La non-vie de Meursault fait comme écho à la sienne, dont il ne reste que le souvenir de son frère pour lui donner un semblant de réalité. Et



pour dire dans une langue sublime l'Algérie d'aujourd'hui.

Kamel Daoud, *Meursault, contre-enquête*, Actes Sud.

### Philosophie hors-série : Le Coran

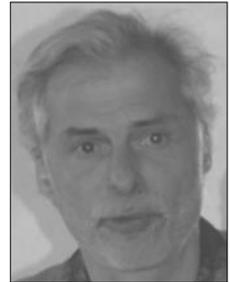
Ce numéro hors-série de *Philosophie* nous propose un voyage au cœur du Coran, le Coran des philosophes. On découvre au fil des pages que ce texte est un enjeu de lectures, des plus intégristes (le wahhabisme) aux plus mystiques (le soufisme), tant il apparaît difficile d'accès. Que, d'une certaine manière, les intégristes sont comme incapables d'en comprendre le sens, qu'ils réduisent à des préceptes, des commandements. Ainsi en va-t-il de la question du voile (usages et sens variant), de la charia, qui est d'abord une voie à suivre et non une



loi, ou du djihad, qui renvoie à l'effort à faire sur soi pour atteindre le perfectionnement moral et religieux. Comme le souligne Abdelwahab Meddeb, il existe une lecture littérale, politique et guerrière du Coran et une lecture interprétative.

Au fond, la question n'est pas tant ce besoin de croire, ce besoin de religion, ce besoin, pour les hommes, d'inventer des dieux pour oublier qu'ils sont à l'origine d'eux-mêmes - comme le dit Maurice Godelier (1) -, ce besoin d'une transcendance, que celle de ses usages par des illuminés incultes qui ont renoncé à l'idée même de penser en tant qu'hommes.

Michel Boutanquoi



(1) Maurice Godelier, *Au fondement des sociétés humaines*, Champs Essais.



Europe Ecologie Les Verts de Franche-Comté

(14, rue de la République, 25000 Besançon)

Directeur de publication : Gérard Roy

Comité de lecture : Michel Boutanquoi, Gérard Mamet,

Gérard Roy, Suzy Antoine, Françoise Touzot

CPPAP: 0518 P 11003

Maquette : Corinne Salvi Mise en page : Suzy Antoine

# JET-STREAM POLAIRE, EPIGÉNÉTIQUE ET MEDIATOR

*La science pour éclairer les choix de l'écologie politique.  
La réflexion politique pour développer la critique de la science.*

## 1. Le jet-stream polaire se dérègle-t-il ?

Le jet-stream polaire est un courant d'air rapide évoluant autour du pôle nord à une dizaine de km d'altitude. Le jet-stream ondule autour de latitudes moyennes. Or, depuis quelques années, les méandres du phénomène se sont amplifiés. Ainsi, au cours de l'hiver 2012-2013, un courant froid s'est aventuré aux États-Unis jusqu'à Atlanta, ville subtropicale, pendant que la Californie connaissait l'hiver le plus chaud depuis 1850. Selon certains chercheurs, ce dérèglement pourrait être dû à la forte réduction de la banquise arctique, qui modifie le bilan énergétique du pôle. (*Pour la Science* n° 449, février 2015, pp. 56-63)



**Commentaire :** Ce qui est considéré comme certain, c'est que, quand les ondulations du jet-stream s'amplifient, d'énormes masses d'air chaud parviennent bien plus loin au nord, tandis qu'ailleurs des masses d'air froid envahissent le sud. Si le jet-stream reste perturbé, on peut s'attendre à une succession de sécheresses, d'inondations, de vagues de chaleur et de froid. Le pire des risques serait une sécheresse qui affecterait simultanément le grenier à blé de la Russie et celui des États-Unis. Les mauvaises récoltes qui suivraient pourraient provoquer une forte hausse des produits alimentaires,

voire des famines. La question est suffisamment sérieuse pour qu'on prenne enfin la mesure des conséquences du dérèglement climatique.

## 2. Un héritage d'un nouveau genre

On sait depuis plus d'un demi-siècle que la transmission des caractères héréditaires, des parents aux enfants, a comme support une molécule complexe : l'ADN (1), dont sont faits les gènes et qui est le constituant essentiel des chromosomes. Depuis une vingtaine d'années, les chercheurs ont découvert que l'expression des gènes était régulée par des marques biochimiques présentes sur les chromosomes appelées facteurs épigénétiques. En fait, les séquences d'ADN restent inchangées, mais elles peuvent s'exprimer ou non, en fonction des marques épigénétiques. Les dernières découvertes montrent que les polluants peuvent introduire des erreurs épigénétiques et que ces erreurs sont transmises à la descendance. (*Pour la Science* n° 449, février 2015, pp. 64-71)



**Commentaire :** L'épigénétique devrait nous inciter à être beaucoup plus attentifs à notre environnement. Non seulement l'exposition à des substances toxiques et au stress, ou une alimentation déséquilibrée, peuvent avoir des conséquences graves sur notre santé, mais elles peuvent aussi affecter notre descendance en modifiant non pas les gènes mais leur expression. Ainsi, la forte progression du diabète et de l'obésité chez les enfants d'aujourd'hui pourrait être due à l'exposition de leurs parents et de leurs grands-parents à des polluants tels que la dioxine et le DDT. Ces nouvelles recherches sur l'épigénétique renforcent, de fait, notre responsabilité par rapport aux générations futures.

### 3. Mediator, un deuxième scandale à éviter

Le Mediator, antidiabétique vendu aussi comme coupe-faim, a été retiré du marché en 2009, après avoir été commercialisé pendant 33 ans par les laboratoires Servier. C'est une pneumologue, Irène Frachon, qui a donné l'alerte dès 2007. C'est elle, pourtant non cardiologue, qui a fait le rapprochement entre la prise de ce médicament et certaines atteintes, par fibrose, des valvules cardiaques. Le Mediator n'est plus prescrit depuis 2009, mais la question de l'indemnisation se pose. Or, certains cardiologues, qui ont prescrit le médicament, ont peur d'être mis en cause et ont tendance à en minimiser les effets. Le deuxième scandale serait que les victimes ne soient pas indemnisées. (*La Recherche* n°497, Mars 2015, pp. 78-81)



**Commentaire :** Si l'on veut éviter un nouveau scandale du type Mediator, certains changements sont nécessaires dans la pharmacovigilance :

- les lanceurs d'alerte doivent être protégés par l'anonymat,
- il faut que les médecins soient sensibilisés aux risques de toxicité des médicaments par une formation indépendante des laboratoires pharmaceutiques,
- des études épidémiologiques publiques doivent être menées sur l'usage des médicaments, à partir des bases de données de la CNAM (2).



**Gérard Mamet**

(1) Acide désoxyribonucléique. L'ADN est une très longue molécule formée d'un double brin enroulé en hélice. L'ADN contient, sous la forme d'un code génétique, un peu à la manière d'un code informatique, toutes les informations sur les caractères héréditaires d'un organisme vivant.

(2) Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

### Intentions de vote au second tour..



## MAIS QU'EST-CE QUE LE KOSOVO ?

Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, nos autorités municipales et préfectorales sont excédées par l'afflux, à Besançon et dans la région, de demandeurs d'asile et de migrants en provenance du Kosovo. La Municipalité renvoie au rôle de l'État, et donc à la Préfecture, qui brandit le manque de moyens et l'argument de l'« appel d'air » pour justifier le fait qu'elle ne créera pas d'hébergements supplémentaires. Et les demandeurs restent à la rue.

Notre politique locale reste ainsi bloquée dans l'urgence et le court terme et évite de s'aventurer vers une approche plus large d'un problème d'envergure européenne, préférant s'en tenir à traiter les effets locaux négatifs que provoque cet afflux indésirable, cette « présence indue » sur notre territoire. Nos autorités en viennent aussi à moraliser sur le thème de la générosité de la République en stigmatisant ces gens qui fuient leur pays. Que faire face à cette situation ? Tout d'abord, chercher à la comprendre et à la faire connaître, et surtout s'abstenir de s'en prendre à une population en grande difficulté.

### Un exode programmé

En effet, les Kosovars continuent à affluer malgré l'absence de places d'hébergement, contredisant ainsi la métaphore physique de l'appel d'air, qui cherche à requalifier de façon abstraite des situations humaines dramatiques pour mieux les tenir à une distance bureaucratique supportable alors même que cet exode s'est intensifié encore depuis décembre 2014 (1).

Toutefois, mettre le doigt sur certaines causes à l'origine de ces départs, qui tiennent tant aux tentatives européennes infructueuses de stabilisation d'une zone en vue de l'entrée de pays des Balkans dans l'UE qu'à certaines spécificités géopolitiques du Kosovo, permettrait d'en saisir la complexité ; faute de quoi ces afflux en Europe ne cesseront qu'une fois le Kosovo vidé de sa population, à moins que nous ne réalisons qu'il serait temps d'arrêter de jouer à nouveau avec le feu dans la poudrière balkanique.

### Un cadre européen

Actuellement, l'Union européenne a toujours pour mission de stabiliser le Kosovo, pays indépendant de la Serbie depuis 2008, ayant l'euro pour monnaie, mais ayant adopté des pratiques mafieuses depuis la

mort d'Ibrahim Rugova (2). Cette indépendance est contestée par cinq pays de l'UE (Chypre, Espagne, Grèce, Roumanie, Slovaquie) et par 35 dans le monde, dont la Serbie. Si refuser l'indépendance du Kosovo par crainte d'un effet domino est compréhensible, cette stratégie n'offre pas forcément pour autant un avenir pour la région, puisqu'il ne s'agit pas seulement du Kosovo, mais de toute l'Europe balkanique, dont la Grèce fait aussi partie.

La mission de l'Union européenne a toujours pour but d'encadrer cette indépendance kosovare de manière qu'elle soit démocratique, pacifique et se développe dans le respect strict des droits des minorités ; mais force est de constater que ce « processus de stabilisation » s'enlise actuellement face aux revendications nationalistes, à la fois serbes et albanaises. Pendant que la Serbie cherche à remettre la main sur un territoire qu'elle considère comme une province, le pouvoir kosovar, issu de l'UÇK (3), s'est durci dans une lutte nationaliste panalbanaise. Cette situation perdure et empêche dans les faits l'émergence d'une véritable économie et d'une vie démocratique au Kosovo, qui demeure sans aucun appareil législatif ni judiciaire fiable.

En effet, le gouvernement kosovar, source de discriminations et de violences, agit sous le joug d'anciens membres de l'UÇK reconvertis dans le PDK (Parti Démocratique du Kosovo), qui organisent depuis plusieurs années la liquidation politique d'opposants en s'abritant derrière le prétexte de vendettas privées. Tout cela s'effectue sous le regard de nos ambassades et sans que soit ouverte la moindre enquête, au nom du maintien de la « stabilité » dans la zone.



## Une corruption qui touche EULEX

C'est dans ce contexte que la MINUK (Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo) a été remplacée à grand frais en 2008 par l'EULEX (Mission d'État de droit de l'Union européenne au Kosovo), pour doter justement le pays d'un État de droit. Malheureusement, elle est en train de sombrer dans un scandale de corruption qui fera l'objet d'un procès en 2015.



En effet, de hauts responsables de l'EULEX auraient accepté en 2012 et 2013 des pots-de-vin de la part du milieu criminel kosovar afin de classer des dossiers liés au crime organisé et d'acquitter des personnes soupçonnées de délits graves. Cette démonstration de l'influence que le milieu kosovar et une partie de la classe politique locale ont su avoir sur l'Eulex discrédite la mission européenne, venue théoriquement pour endiguer le rôle des mafias et donner des institutions fiables au Kosovo. Le quotidien serbe Politika a donc beau jeu d'écrire : « *Les procureurs et les juges de l'EULEX, au lieu d'implanter les normes juridiques européennes au Kosovo, ont embrassé les us et coutumes locaux.* »

## Des conflits ethniques et la loi du kanun

La minorité serbe du nord du Kosovo, pour sa part, ne reconnaît que la législation serbe, avec en toile de fond les revendications de la Serbie sur ce territoire, « *berceau de la civilisation serbe* », qui persistent dans un pays multiethnique, habité par environ 7 % de Serbes pour 90 % d'Albanais, et où les Roms (des Ashkalis de langue albanaise) sont rejetés car soupçonnés de collaboration avec les Serbes et considérés comme des traîtres.

Au milieu de ces conflits et compte tenu du vide institutionnel dans lequel évolue cette république, la loi du *kanun* reste la seule constitution populaire partagée par la majorité des Kosovars de culture albanaise. Or la règle fondamentale de cette loi écrite, datant du XVe siècle, est celle de la *bessa*, notion où convergent la loyauté, la garantie, la fidélité et le respect de la parole

donnée. Le caractère absolument contraignant de ce principe fait de toute violation de serment la plus grave des fautes, à l'origine de vendettas sans fin, où le règlement de comptes et le meurtre sont codifiés.



En l'absence d'un appareil judiciaire solide, les mafias locales s'organisent donc, comme en tout lieu où les institutions sont faibles, en s'appuyant entre autres sur cette loi du *kanun* venue d'un autre âge et qu'Ismaël Kadaré (4) décrit dans son roman *Avril brisé*. Ainsi le Kosovo vit-il dans un cadre législatif inefficace, gangrené par une corruption et une violence imposant le respect des clans, ce qui explique par ailleurs que la population ne s'adresse que rarement à une justice décrédibilisée.

De façon générale, les discriminations et les violences interethniques restent un problème central au Kosovo, où communautés serbe et albanaise ne se mélangent pas. Les couples mixtes et les personnes issues d'un mariage mixte sont victimes de représailles, sans omettre les tensions envers les minorités (Roms, Ashkalis) qui sont les plus touchées depuis février 2008.

## Une présence avérée d'ISIS au Kosovo

Un autre défi pour la région est la présence croissante d'ISIS (État islamique d'Irak et de Syrie), qui profite aisément de la situation économique et administrative dégradée du Kosovo pour, d'une part, faire des Balkans et du Kosovo une voie de transit importante entre l'Europe occidentale et le Moyen-Orient, et d'autre part recruter, dans ce pays majoritairement musulman. Plusieurs demandeurs d'asile ont fui après avoir reçu des courriers aux armes de ISIS leur intimant de gagner l'armée islamiste sous peine de pressions menaçantes sur leur famille.



C'est autour de cette situation désespérante que s'articule l'exode d'une population maintenue dans la pauvreté et vivant au milieu de guerres claniques meurtrières.

## Des passeurs organisés

À cela s'ajoute l'activité lucrative de passeurs qui dépouillent les candidats à l'exil de l'argent résultant de la vente de leurs biens réalisée en catastrophe avant leur départ. Depuis décembre dernier, un afflux massif de 50 000 Kosovars a gagné en bus la Serbie pour se rendre en Hongrie, puis chercher ensuite à gagner l'Allemagne ou la France selon les itinéraires balisés des passeurs, et pour des tarifs élevés bien qu'en baisse vu le nombre des demandes actuelles (5). Pour tenter d'endiguer ce flux et limiter le nombre des demandes d'asile, l'OFPRA (Office français de défense des réfugiés et des apatrides) avait cyniquement essayé d'inscrire le Kosovo sur la liste des « pays sûrs », mais le Conseil d'État a invalidé cette inscription l'an dernier.



## Une poudrière à nos portes

De cette réalité à nos portes, peu d'échos dans nos médias, sinon le rejet par nos préfectures locales de ces populations en danger qui, à l'instar des Syriens, ne sont pas accueillis comme il le faudrait. Notre préfecture semble s'étonner de l'exode des Kosovars et surtout de leur surnombre en Franche-Comté, mais personne ne veut parler de ce qu'est le Kosovo, où l'opposition scande pourtant un message clair : « *Le gouvernement doit partir, pour que les citoyens puissent rester.* »

Il est pourtant dangereux de voir évoluer à nos portes un pays où l'état de droit bafoué favorise une institutionnalisation mafieuse qu'on laisse faire sous couvert de maintien de la stabilité dans la zone. Il serait bon de se poser les vraies questions au lieu de s'en prendre ici aux populations qui subissent les effets de nos dérives, qui se veulent sécuritaires alors qu'elles sont dangereuses à long terme.

En tout état de cause, cet exode a des sources qui produiront toujours les mêmes effets tant que nous ne les traiterons pas à la racine - ce qui vaut pour bien des sujets. Mais il est indécent, en attendant, de continuer à affirmer que les Kosovars présents en Franche-Comté y viennent pour profiter des avantages sociaux français, quelles que soient les restrictions budgétaires dont nous

souffrons par ailleurs, alors qu'ils préféreraient vivre chez eux en paix. Majoritairement jeunes, ayant fait des études ou ouvert des commerces, ils ont avant tout fui une situation invivable que nous laissons évoluer vers le pire, à nos portes, sans rien dire. Quelle stabilité cherche-t-on à préserver dans la zone et au profit de qui ? Voilà un autre thème à creuser...

## Thierry Lebeau



(1) Selon Le Monde du 21 mars, « au Kosovo, plus d'un actif sur deux est sans emploi. Il a fallu plus de cinq mois pour constituer un gouvernement, entre juillet et novembre 2014. Alors, dans l'urgence, une partie de ce petit pays [...] a tenté sa chance à l'Ouest. Sur 1,7 million d'habitants, "130 000 à 140 000 sont partis", déplore [un] député d'opposition. La rumeur que l'Europe avait besoin de main-d'œuvre et que les douaniers laissaient passer les migrants a encore accru la frénésie fin 2014 et début 2015. »

(2) Écrivain et homme politique kosovar, surnommé « le Gandhi des Balkans », incarnation de la lutte des albanophones pour leur indépendance vis-à-vis de la Serbie et président du Kosovo de 2002 à sa mort en 2006.

(3) Armée de Libération du Kosovo, mouvement paramilitaire qui a combattu pour l'indépendance du Kosovo dans les années 90 et est accusée de crimes de guerre.

(4) Le plus célèbre des écrivains albanais contemporains.



(5) À lire :

La Croix : Au Kosovo, des départs massifs vers l'Europe  
<http://tinyurl.com/pt46fbs>

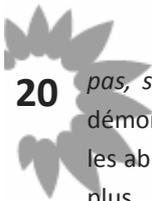
Libération : Le Kosovo rattrapé par « le virus de l'exode »

**Pilules.** Je n'aime pas particulièrement le rugby (ni aucun autre jeu de baballe), mais qu'il me soit permis de prendre la défense des valeureux joueurs de ce sport de brutes... euh... ce sport viril, attaqués de toute part sous prétexte de dopage, et qui ont pourtant autant le droit que les autres de prendre des fortifiants.



**Shocking !** Un producteur filme des gamins de Sarcelles exhibant des billets de banque et des armes en brillant des textes violents et sexistes. Et alors, où est le problème ? Ils font du rap, non ?

**Raquette.** L'ex-championne de tennis Arantxa Sanchez, à qui sa carrière a rapporté quelque 45 millions d'euros, s'en voit réclamer 3,5 par le fisc espagnol. « *Je suis ruinée, [...] je ne peux pas payer* », a-t-elle pleurniché devant le tribunal de Barcelone. Pauvre petite fille riche...



**Sagesse (1).** « *C'est prouvé : la Terre ne tourne pas, sinon les avions n'arriveraient pas à destination* », démontre brillamment un prédicateur saoudien. Et puis si les abrutis volaient, ils ne pourraient jamais se poser non plus.

**Sagesse (2).** En Espagne, le nouveau programme des cours de religion, encore suivis par 56 % des élèves, impose, au niveau du bac, de « *reconnaître avec admiration et s'efforcer de comprendre l'origine divine du cosmos et [de] distinguer qu'il ne provient pas du chaos et du hasard* ». J'aime bien quand l'Église fait ce qu'il faut pour revivifier l'anticléricisme.

**Éléphants.** La Chine, qui en est le plus gros consommateur mondial, suspend l'importation d'ivoire. Ouéééé !!... D'ivoire sculpté, mais pas de défense brute. Pffff...



**Net.** Un nouveau site de rencontres destiné aux gens qui mangent sans gluten. Et un pour les concepteurs de sites à la con, ça vient ?

**Complotisme.** Je sais qui a fait le coup à Charlie, le 7 janvier : c'est la dessinatrice Coco. Il n'y a jamais eu autant de dessins d'elle que depuis ce jour-là. À qui profite le crime ?



**Croissance.** Encore cinq corps de nouveaux-nés retrouvés dans un sac isotherme et un congélateur en Gironde. L'infanticide fera-t-il redémarrer la consommation d'électroménager ?

**Biodiversité.** La France se classe au 6e rang mondial des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces en danger. Et encore, sans compter les socialistes !

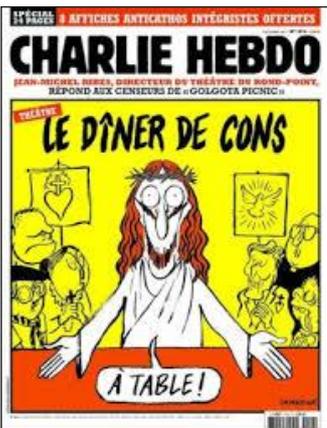
**Girouette.** Finalement, Anne Hidalgo est favorable aux JO 2024 à Paris, qu'elle refusait il y a peu. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, et il y a des jours où je préfère les imbéciles.

**Jeunette.** « *Le parti qu'on a pris, c'est de regarder l'avenir. On est résolument tournés vers le futur* », déclare le chef de file de l'UMP corrézienne. En vertu de quoi, parmi les candidats à Brive : Bernadette Chirac, 81 ans et 6 mandats derrière elle.



**Hijab.** La Cour constitutionnelle allemande autorise les enseignantes à porter le voile à l'école. Parmi ceux qui s'en félicitent, les Grünen, qui estiment que ça donne aux enseignantes musulmanes « *une claire perspective dans les écoles* » du pays. Même outre-Rhin, avec les Verts, il faut s'attendre à tout pour n'être étonné de rien.

**Dessins.** De 2005 à 2015, sur 523 « unes » de *Charlie Hebdo*, 38 ont concerné la religion, dont 21 le christianisme, 10 plusieurs confessions et... 7 l'islam - soit 1,34 % pour la deuxième religion de France ! Un tel désintérêt confine à l'islamophobie ! À mort les mécréants (1) !



**Icônes.** « *Toute la France est en deuil* », affirme Valls après l'accident d'hélicoptère en Argentine. Bon, la mort de Florence Arthaud et des autres victimes est certes regrettable, mais j'aimerais bien qu'on me demande mon avis avant de me faire participer au chœur des pleureuses (ou de prétendre que j' « *exulte* » quand des sportifs français remportent une victoire, ce dont je me tamponne royalement).

**Manières (Bonnes -).**

La vidéo du doigt d'honneur du ministre grec des finances, Yannis Varoufakis, à l'Allemagne était truquée. Dommage...



**Chanel.** Du fait des droits de douane, les produits de luxe – inadmissible injustice - coûtent 40 % plus cher en Chine qu'en France. Ploutocrates de tous les pays, unissez-vous !

**Sacré.** En Birmanie, un Néo-Zélandais et deux natifs du pays écopent de deux ans et demi de travaux forcés pour avoir montré sur Facebook l'image d'un

Bouddha coiffé de gros écouteurs. N'en tirons pas de conclusions hâtives : le bouddhisme est et demeure une religion de tolérance et de paix (2).

**Apéro.** La banquise d'hiver a atteint le 25 février son niveau minimal : 14,54 millions de km2, soit quelque 7 % de moins que la moyenne des années 1981-2010. Les responsables du monde entier se mobilisent : à l'approche de l'été, allons-nous manquer de glaçons ?



**Tabac.** Les buralistes vent debout contre le paquet de cigarettes neutre, une « *décision qui nous envoie droit dans le mur* », dit le président de leur fédération. Ils préféreraient une décision qui vous envoie droit en chimio.

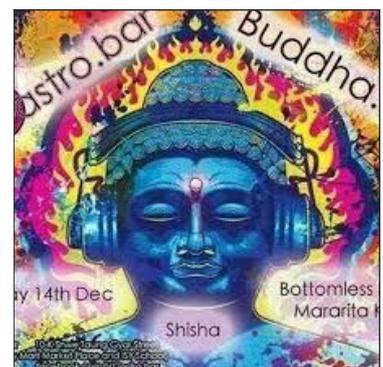
**Aïe !** 80 % des Français sont pour la fessée. Moi, j'hésite : ça dépend de qui me la donnerait...



**Gérard Roy**

(1) Ah ! On me signale que c'est déjà fait, en partie du moins...

(2) Comme les autres, d'ailleurs. C'est ce que pensait sans doute le blogueur athée récemment tué à coups de machettes au Bangladesh.



# Bulletin d'adhésion

Un parti politique vit aussi des cotisations versées par ses adhérent-e-s.  
C'est ce qui lui permet d'entreprendre des actions et de se faire entendre.

- Rappel : en adhérent, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une réduction fiscale égale à 66% du montant de votre versement.
- La loi limite à 7500 € par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.
- Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après un enregistrement par les instances d'Europe Ecologie Les Verts de notre région, ce dans un délai de deux mois.
- Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à : [donneespersonnelles@eelv.fr](mailto:donneespersonnelles@eelv.fr)



Homme     Femme    Date de naissance : .....  
 Nom : ..... Prénom : .....  
 Numéro, rue : .....  
 CP : ..... Commune : .....  
 Tél fixe : ..... Tél portable : .....  
 Courriel : .....

Cette grille de cotisation présente le niveau de cotisation attendu en fonction de votre revenu mensuel. Les niveaux de cotisation présentés ci-dessous sont indicatifs et laissent la possibilité à chacun de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
<input type="radio"/> < 1200 €, précaires, étudiants, ...	36 €
<input type="radio"/> 1200 €	55 €
<input type="radio"/> 1300 €	80 €
<input type="radio"/> 1400 €	100 €
<input type="radio"/> 1600 €	120 €
<input type="radio"/> 1800 €	160 €
<input type="radio"/> 2000 €	200 €
<input type="radio"/> 2300 €	230 €
<input type="radio"/> 2500 €	250 €
<input type="radio"/> 2800 €	300 €
Cotisation annuelle correspondant au moins à 0,8% de votre revenu annuel	

Je choisis de payer par chèque (s).

Joindre 1 (ou ..... chèques retirés les mois que vous indiquez au dos) à l'ordre de : AF EELV-FC

Je choisis le virement bancaire.  
Demandez-nous le RIB de l'association de financement.

Je choisis de payer par CB au national

*Nous ne proposons plus pour l'instant l'option du prélèvement automatique. En effet cette formule est devenue très onéreuse suite à une modification de la réglementation européenne (SEPA : espace unique de paiement en euros) et ne serait intéressante que si tous nos adhérent-e-s optaient pour cette solution.*

Adhérent	ou	Coopérateur	ou	Donateur
Montant de ma cotisation: minimum 36 €		Montant de ma contribution: à partir de 20 €		Montant de mon don
euros		euros		euros

**Nos coordonnées :** Europe écologie Les Verts de Franche-Comté—14, rue de la République—25000 Besançon  
 Tél : 03 81 81 06 66  
 Mail: [eelv.fcomte@gmail.com](mailto:eelv.fcomte@gmail.com)  
 Site : <http://franchecomte.eelv.fr>

## FRANCHE - COMTÉ

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS FRANCHE-COMTÉ

14, rue de la République 25000 Besançon / 03 81 81 06 66 / <http://franchecomte.eelv.fr/>